



ADMINISTRATION SUPÉRIEURE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

APPEL D'OFFRES

Décret n°57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles générales applicables
aux marchés passés au nom des groupes de territoires et provinces d'outre-mer

I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

Territoire / Administration Supérieure des îles Wallis et Futuna
BP 16 – Mata'Utu – 98600 Wallis
Tél. / Fax : 00 (681) 72.27.27

I.2 Obtention du dossier

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de :
L'Administration Supérieure du Territoire des Iles Wallis et Futuna
Service des Finances – Cellule des Marchés Publics
BP 16 – Mata'Utu – 98600 Wallis
Tél. / Fax : 00 (681) 72.11.16
Courriel: marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

II. Objet de la consultation

II.1 Etendue du marché

Fourniture de matériaux pour les routes territoriales de Wallis pour le service des travaux publics à Wallis

II.2 Type de marché

Marché de fournitures

II.3 Informations sur les lots

Marché divisé en 2 lots
Il est possible de soumissionner pour un lot ou les deux lots

II.4 Description des lots

Lot n°1 : Emulsion de bitume à 69 %
Lot n°2 : Matériaux de carrière

II.5 Lieu de livraison et d'exécution

Service des travaux publics à Wallis (98600) - Pacifique Sud

II.6 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en application des critères énoncés dans le règlement de la consultation

II.7 Durée du marché - Délais d'exécution

9 mois à compter de la notification du marché
Les délais d'exécution des bons de commande sont de 60 jours maximum pour le lot 1 et 30 jours maximum pour le lot 2.

II.8 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées

II.9 Informations sur les options

Sans objet

II.10 Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées sur le budget du Territoire et rémunérées selon les prescriptions du CCP

III. Renseignements d'ordre juridique, économique et technique

III.1 Conditions de participation

Les documents et renseignements demandés aux candidats aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles sont énoncés dans le règlement de la consultation.

IV. Procédure

IV.1 Type de procédure

Marché public passé par appel d'offres en application du décret n°57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles générales applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires et provinces d'outre-mer

IV.2 Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1 Date limite de dépôt des offres

Vendredi 21 avril 2017 à 11h30

auprès de :

Administration Supérieure du Territoire des îles de Wallis et Futuna
Service des Finances - Cellule des Marchés Publics
BP 16, Mata'Utu - 98600 WALLIS

IV.2.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

V. Renseignements complémentaires

V.1 Renouvellement - Langue - Prix

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Les offres et tous les documents associés seront rédigés en langue française.

Tous les prix du marché sont exprimés en Francs Pacifique (XPF), monnaie de compte et de paiement. Ces prix incluent les droits, taxes et tous frais divers.

V.2 Relance de la procédure

Procédure lancée suite à la décision du pouvoir adjudicateur de ne pas donner suite, pour des motifs d'ordre budgétaire, à la consultation initiale du 28 juin 2016.

V.3 Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna

BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS

Tel.: 00 (681) 72.14.85

Fax.: 00 (681) 72.14.86

Courriel : tamatautu@mail.wf

V.3 Date d'envoi du présent avis

13 MAR. 2017



Jean-Francis TREFFEL